RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 80310
Numéro SIREN : 483 077 202
Nom ou dénomination : HFC

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2017 sous le numéro de dépôt B2017/002388

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

..... *VIENNE*

Date : 21/04/2017

606792

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/002388**
n°de gestion : **2005B80310**
n°SIREN : **483 077 202 RCS Vienne**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 21/04/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

HFC - Société à responsabilité limitée
564 route de Bourgoin 38460 Panossas -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

606792

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	33 062	30 643	2 419	3 615	1 196-	33.09-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	53 500		53 500	53 500		
	Créances rattachées á des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	86 562	30 643	55 919	57 115	1 196-	2.09-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	37 800		37 800	40 200	2 400-	5.97-
	Autres créances	223 453		223 453	298 235	74 782-	25.07-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	365 145		365 145	325 144	40 001	12.30
	Disponibilités	51 273		51 273	2 728	48 545	NS
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	677 672		677 672	666 307	11 364	1.71
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	764 234	30 643	733 591	723 422	10 168	1.41

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 856 001)	856 001	856 001		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 449	3 449		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	26 289	26 289		
	Report à nouveau	206 828-	178 608-	28 220-	15.80-
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	14 020	28 220-	42 240	149.68
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	692 931	678 911	14 020	2.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	32 980	22 980	10 000	43.52
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 380	14 832	13 452-	90.70-
	Dettes fiscales et sociales	6 300	6 700	400-	5.97-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	40 660	44 512	3 852-	8.65-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	733 591	723 422	10 168	1.41
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	40 660	44 512		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	31 500		31 500	33 500	2 000-	5.97-
Chiffre d'affaires NET	31 500		31 500	33 500	2 000-	5.97-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			500		500	
Total des Produits d'exploitation (I)			32 000	33 500	1 500-	4.48-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			5 059	41 510	36 451-	87.81-
Impôts, taxes et versements assimilés			447-	4 361	4 808-	110.25-
Salaires et traitements			10 000	10 000		
Charges sociales			7 121	8 519	1 398-	16.41-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 786	6 106	2 320-	37.99-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			25 519	70 496	44 977-	63.80-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 481	36 996-	43 477	117.52
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 573	8 964	1 391-	15.52-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 573	8 964	1 391-	15.52-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	7 573	8 964	1 391-	15.52-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 054	28 032-	42 086	150.14
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		6 880	6 880-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		6 880	6 880-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	34	7 068	7 034-	99.52-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	34	7 068	7 034-	99.52-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	34-	188-	154	81.91
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	39 573	49 344	9 771-	19.80-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 553	77 564	52 011-	67.06-
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	14 020	28 220-	42 240	149.68

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 733 590.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 31 500.00 Euros et dégageant un bénéfice de 14 019.89 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	29 315		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 158		2 590
TOTAL	30 472		2 590
Autres participations	53 500		
TOTAL	53 500		
TOTAL GENERAL	83 972		2 590

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			29 315	29 315
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 748	3 748
TOTAL			33 062	33 062
Autres participations			53 500	53 500
TOTAL			53 500	53 500
TOTAL GENERAL			86 562	86 562

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	26 568	2 747		29 315
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	289	1 040		1 329
TOTAL	26 857	3 786		30 643
TOTAL GENERAL	26 857	3 786		30 643

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	2 747				
Matériel de bureau informatique mobilier	842	198			
TOTAL	3 589	198			
TOTAL GENERAL	3 589	198			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	37 800	37 800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	814	814	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 200	2 200	
Groupe et associés	220 000	220 000	
Débiteurs divers	439	439	
TOTAL	261 253	261 253	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 380	1 380		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 300	6 300		
Groupe et associés	32 980	32 980		
TOTAL	40 660	40 660		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	1.0000	856 001			856 001

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	linéaire	5 ans
Matériel de bureau & informat.	dégressif et linéaire	3 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	814
Disponibilités	1 951
Total	2 765

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des produits à recevoir

	Montant
PAR REGUL TNS 2016	814
BANQUE - PRODUIT A RECEVOIR	1 951
Total	2 765

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 380
Total	1 380

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges à payer

	Montant
FNO HONORAIRE COMPTABLE	1 380
Total	1 380

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 6
Permanence ou changement de méthodes 6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 7
Etat des amortissements 7
Etat des échéances des créances et des dettes 8
Composition du capital social 8
Evaluation des immobilisations corporelles 8
Evaluation des amortissements 8
Titres immobilisés 8
Evaluation des créances et des dettes 9
Evaluation des valeurs mobilières de placement 9
Disponibilités en Euros 9
Produits à recevoir 9
Détail des produits à recevoir 10
Charges à payer 10
Détail des charges à payer 11

NA = Non Applicable NS = Non significative

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	31 500	33 500	2 000-	5.97-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	31 500	33 500	2 000-	5.97-
Chiffre d'affaires NET	31 500	33 500	2 000-	5.97-
AUTRES PRODUITS	500		500	
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	500		500	
Total des Produits d'exploitation	32 000	33 500	1 500-	4.48-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	5 059	41 510	36 451-	87.81-
60614000 FOURN.NON STOCK.(CARB.LUB	1 257	1 759	502-	28.54-
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP		233	233-	100.00-
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	10	125	115-	91.92-
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 000	26 000	25 000-	96.15-
61500000 ENTRETIENS ET REPARATIONS	833	1 612	779-	48.34-
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	683	664	19	2.86
62260100 HONORAIRES	300	9 200	8 900-	96.74-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		48	48-	100.00-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	43		43	
62570000 RECEPTIONS	42	50	9-	17.29-
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOM.	673	1 584	912-	57.54-
62750000 SERVICES BANCAIRES	219	235	16-	6.89-
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	447-	4 361	4 808-	110.25-
63511000 C.E.T.	261	361	100-	27.70-
63580000 CSG & RDS DEDUCTIBLE	451-	2 550	3 001-	117.69-
63581000 CSG & RDS NON DEDUCTIBLE	257-	1 450	1 707-	117.72-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 000	10 000		
64150000 REMUNERATION GERANT	10 000	10 000		
CHARGES SOCIALES	7 121	8 519	1 398-	16.41-
64600000 CHARGES SOCIALES T.N.S.	4 196	4 456	260-	5.83-
64650000 COTIS.PREVOYANCE EXPLOIT.	2 925	4 063	1 138-	28.00-
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	3 786	6 106	2 320-	37.99-
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	3 786	6 106	2 320-	37.99-
Total des Charges d'exploitation	25 519	70 496	44 977-	63.80-
Résultat d'exploitation	6 481	36 996-	43 477	117.52
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	7 573	8 964	1 391-	15.52-
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	7 573	8 964	1 391-	15.52-
Total des Produits financiers	7 573	8 964	1 391-	15.52-
Résultat financier	7 573	8 964	1 391-	15.52-
Résultat courant avant impôts	14 054	28 032-	42 086	150.14

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		6 880	6 880-	100.00-
77500000 PRODUITS CESS ELEM.CEDES		6 880	6 880-	100.00-
Total des Produits exceptionnels		6 880	6 880-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	34	7 068	7 034-	99.52-
67500000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES		7 000	7 000-	100.00-
67800000 CHARGES EXCEPTIONNELLES S/ OPE	34	68	34-	50.00-
Total des Charges exceptionnelles	34	7 068	7 034-	99.52-
Résultat exceptionnel	34-	188-	154	81.91
Total des produits	39 573	49 344	9 771-	19.80-
Total des charges	25 553	77 564	52 011-	67.06-
Bénefice ou perte (Produits - Charges)	14 020	28 220-	42 240	149.68

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 419	3 615	1 196-	33.09-
21820000	MATERIEL DE TRANSPORT	29 315	29 315		
21830000	MAT.BUREAU &INFORMATIQUE	3 748	1 158	2 590	223.76
28182000	AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	29 315-	26 568-	2 747-	10.34-
28183000	AMORT.MAT.BUREAU &INFOR.	1 329-	289-	1 040-	359.78-
AUTRES PARTICIPATIONS		53 500	53 500		
26140000	PARTS SARL CUILAND	40 800	40 800		
26180000	PARTS SARL ENTPR	7 200	7 200		
26190100	PARTS BELMONTEXT	5 500	5 500		
Total II		55 919	57 115	1 196-	2.09-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		37 800	40 200	2 400-	5.97-
41100000	CLIENTS	37 800	40 200	2 400-	5.97-
AUTRES CREANCES		223 453	298 235	74 782-	25.07-
40100000	FOURNISSEURS	439		439	
43870000	PRODUITS A RECEVOIR	814	5 000	4 186-	83.72-
44566500	TVA DEDUCTIBLE 20%	2	1	1	165.33
44567000	CREDIT DE TVA	1 968	1 934	34	1.76
44586000	TVA S/FACT.NON PARV	230	1 300	1 070-	82.31-
45517200	C/COURANT CUILAND	220 000	240 000	20 000-	8.33-
45517700	C/C ENTPR		50 000	50 000-	100.00-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		365 145	325 144	40 001	12.30
50300000	PLACEMENTS	145	144	1	0.69
50360000	DAT SERENITE	365 000	325 000	40 000	12.31
DISPONIBILITES		51 273	2 728	48 545	NS
51200000	BANQUE CA	49 323	619	48 704	NS
51870000	BANQUE PRODUITS A RECEVOIR	1 951	2 110	159-	7.53-
Total III		677 672	666 307	11 364	1.71
TOTAL GENERAL		733 591	723 422	10 168	1.41

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	856 001	856 001		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	856 001	856 001		
RESERVE LEGALE	3 449	3 449		
10611000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	3 449	3 449		
AUTRES RESERVES	26 289	26 289		
10680000 AUTRES RESERVES	26 289	26 289		
REPORT A NOUVEAU	206 828-	178 608-	28 220-	15.80-
11900000 REPORT A NOUVEAU S. DEBITEUR	206 828-	178 608-	28 220-	15.80-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	14 020	28 220-	42 240	149.68
Total I	692 931	678 911	14 020	2.07
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	32 980	22 980	10 000	43.52
45517000 C/C CUILLERET F.	32 980	22 980	10 000	43.52
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 380	14 832	13 452-	90.70-
40100000 FOURNISSEURS		7 032	7 032-	100.00-
40810000 FSSEURS FACT NON PARVENUES	1 380	7 800	6 420-	82.31-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 300	6 700	400-	5.97-
44571000 TVA COLLECTEE		0	0-	100.00-
44571400 TVA COLLECTEE 20%	6 300	6 700	400-	5.97-
Total IV	40 660	44 512	3 852-	8.65-
TOTAL GENERAL	733 591	723 422	10 168	1.41

Société HFC

564 ROUTE DE BOURGOIN

38460 PANOSSAS

DOSSIER FISCAL

GB CONSULTANTS
65A BOULEVARD DES ALPES

38240 MEYLAN
04.76.51.86.30.

Dossier N° 000155 en Euros.

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société HFC — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 564 ROUTE DE BOURGOIN 38460 PANOSSAS

Numéro SIRET * : 48307720200016

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122016 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122015 Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	33 062	030	30 643	2 419	3 615
	Immobilisations financières * (1)		040	53 500	042		53 500	53 500
	Total I (5)		044	86 562	048	30 643	55 919	57 115
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	37 800	070		37 800	40 200
		Autres * (3)	072	223 453	074		223 453	298 235
	Valeurs mobilières de placement		080	365 145	082		365 145	325 144
	Disponibilités		084	51 273	086		51 273	2 728
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	677 672	098		677 672	666 307
	Total général (I+II)		110	764 234	112	30 643	733 591	723 422

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	856 001	856 001
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	3 449	3 449
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	26 289	26 289
	Report à nouveau	134	(206 828)	(178 608)
	Résultat de l'exercice	136	14 020	(28 220)
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	692 931	678 911
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 380	14 832
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 32 980)	172	39 280	29 680
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	40 660	44 512
	Total général (I + II + III)	180	733 591	723 422

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 590
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	220 000		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2017

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société HFC

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2016	Exercice N-1 clos le 31 12 2015	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue : biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : services *	217	218	31 500	33 500
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230	500	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	32 000	33 500
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	5 059	41 510
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 261	244	(447)	4 361
	Rémunérations du personnel *		250	10 000	10 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	7 121	8 519
	Dotations aux amortissements *		254	3 786	6 106
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	25 519	70 496
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	6 481	(36 996)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	7 573	8 964
	Produits exceptionnels (IV)		290		6 880
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	34	7 068
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VI) (VII)		306		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	14 020	(28 220)

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

		312	14 020	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318		
	Provisions non déductibles *	322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	(257)	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997
	Entreprise nouvelles (44 sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138			342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44 sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990			
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346			350
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	13 763	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356		
	Déficits antérieurs reportables : * 232 428 dont imputés sur le résultat :			360 13 763
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société HFC

31/12/2016

Détail des réintégrations diverses		
CSG NON DEDUCTIBLE		(257)
Total des réintégrations diverses	**330**	(257)

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société HFC

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460 29 315	462	464	466 29 315	29 315
	Autres immobilisations corporelles	470 1 158	472 2 590	474	476 3 748	3 748
Immobilisations financières		480 53 500	482	484	486 53 500	53 500
TOTAL		490 83 972	492 2 590	494	496 86 562	86 562

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550 26 568	552 2 747	554	556 29 315
	Autres immobilisations corporelles	560 289	562 1 040	564	566 1 329
TOTAL		570 26 857	572 3 786	574	576 30 643

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société HFC

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	232 429
Déficits imputés	983	13 763
Déficits reportables	984	218 666
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	218 666

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	4 196
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 300
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 571
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C G I.)

N° de dépôt

6 COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 48307720200016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société HFC

ADRESSE (voie) 564 ROUTE DE BOURGOIN

CODE POSTAL 38460 VILLE PANOSSAS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	856 001

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique CUILLERET | Prénom(s) FREDERIC | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 856 000 | Naissance : Date 120764 | N° Département 69 | Commune LYON | Pays | Adresse : N° 564 | Voie ROUTE DE BOURGOIN | Code postal 38460 | Commune PANOSSAS | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 48307720200016

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société HFC

ADRESSE (voie) 564 ROUTE DE BOURGOIN

CODE POSTAL 38460 VILLE PANOSSAS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique — Dénomination: CUILAND
N° SIREN (si société établie en France): 500659172 — % de détention: 37.78
Adresse : N° — Voie: LE HAMEAU
Code postal: 38460 — Commune: PANOSSAS — Pays:

Forme juridique: SARL — Dénomination: ENERGIES NOUVELLES TRAVAUX PUBLICS
N° SIREN (si société établie en France): 502755465 — % de détention: 10.00
Adresse : N°: 564 — Voie: ROUTE DE BOURGOIN
Code postal: 38460 — Commune: PANOSSAS — Pays:

Forme juridique: SARL — Dénomination: BELMONTEXT
N° SIREN (si société établie en France): 530135599 — % de détention: 10.00
Adresse : N°: 564 — Voie: ROUTE DE BOURGOIN
Code postal: 38460 — Commune: PANOSSAS — Pays:

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

Forme juridique — Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) — % de détention
Adresse : N° — Voie
Code postal — Commune — Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Égalité-Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2017

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société HFC	564 ROUTE DE BOURGOIN
SIRET 4 8 3 0 7 7 2 0 2 0 0 0 1 6	38460 PANOSSAS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal — Bénéfice imposable à 33 1/3%: 0 — Bénéfice imposable à 15%: 0 — Déficit:

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% — Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%

PV à long terme imposables à 19% — Autres PV imposables à 19% — PV à long terme imposables à 0% — PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies — Jeunes entreprises innovantes — Zones franches urbaines — Pôle de compétivité

Entreprises nouvelles, art 44 septies — Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies — Autres dispositifs — Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies

Sociétés d'investissements immobiliers côtées — Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) — Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W — dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
GB CONSULTANTS 65A BOULEVARD DES ALPES 38240MEYLAN *Tél:* 04.76.51.86.30.	*Tél:*
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	**Identité du déclarant:**
N° d'agrément du CGA	Date: 24/03/2017 Lieu PANOSSAS Qualité et nom du signataire: GERANT Signature CUILLERET FREDERIC
Tél:	

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2017

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8
M CUILLERET FREDERIC 564 ROUTE DE BOURGOIN 38460 PANOSSAS	356000	2016	10 000				
Mme BEYRON VALERIE 564 ROUTE DE BOURGOIN 38460 PANOSSAS	1	2016					

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informatique

Société HFC

564 ROUTE DE BOURGOIN

38460 PANOSSAS

DOSSIER DE GESTION

GB CONSULTANTS
65A BOULEVARD DES ALPES

38240 MEYLAN
04.76.51.86.30.

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2015 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	31 500	100.00	33 500	100.00	2 000-	5.97-
PRODUCTION VENDUE	31 500	100.00	33 500	100.00	2 000-	5.97-
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	31 500	100.00	33 500	100.00	2 000-	5.97-
PRODUCTION DE L'EXERCICE	31 500	100.00	33 500	100.00	2 000-	5.97-
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	31 500	100.00	33 500	100.00	2 000-	5.97-
MARGE BRUTE GLOBALE	31 500	100.00	33 500	100.00	2 000-	5.97-
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	5 059	16.06	41 510	123.91	36 451-	87.81-
60614000 FOURN.NON STOCK.(CARB.LUB	1 257	3.99	1 759	5.25	502-	28.54-
60630000 FOURN.ENTRET.&PETIT EQUIP			233	0.70	233-	100.00-
60640000 FOURNIT.ADMINISTRATIVES	10	0.03	125	0.37	115-	91.92-
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 000	3.17	26 000	77.61	25 000-	96.15-
61500000 ENTRETIENS ET REPARATIONS	833	2.64	1 612	4.81	779-	48.34-
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	683	2.17	664	1.98	19	2.86
62260100 HONORAIRES	300	0.95	9 200	27.46	8 900-	96.74-
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX			48	0.14	48-	100.00-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	43	0.14			43	
62570000 RECEPTIONS	42	0.13	50	0.15	9-	17.29-
62600000 FRAIS POSTAUX & TELECOM.	673	2.14	1 584	4.73	912-	57.54-
62750000 SERVICES BANCAIRES	219	0.69	235	0.70	16-	6.89-
VALEUR AJOUTEE	26 441	83.94	8 010-	23.91-	34 451	430.10
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	447-	1.42-	4 361	13.02	4 808-	110.25-
63511000 C.E.T.	261	0.83	361	1.08	100-	27.70-
63580000 CSG & RDS DEDUCTIBLE	451-	1.43-	2 550	7.61	3 001-	117.69-
63581000 CSG & RDS NON DEDUCTIBLE	257-	0.82-	1 450	4.33	1 707-	117.72-
SALAIRES DU PERSONNEL	10 000	31.75	10 000	29.85		
64150000 REMUNERATION GERANT	10 000	31.75	10 000	29.85		
CHARGES DE L'EXPLOITANT	7 121	22.61	8 519	25.43	1 398-	16.41-
64600000 CHARGES SOCIALES T.N.S.	4 196	13.32	4 456	13.30	260-	5.83-
64650000 COTIS.PREVOYANCE EXPLOIT.	2 925	9.29	4 063	12.13	1 138-	28.00-
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 767	31.01	30 890-	92.21-	40 657	131.62
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500	1.59			500	
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COUR	500	1.59			500	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 786	12.02	6 106	18.23	2 320-	37.99-
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	3 786	12.02	6 106	18.23	2 320-	37.99-
RESULTAT D'EXPLOITATION	6 481	20.57	36 996-	110.44-	43 477	117.52
PRODUITS FINANCIERS	7 573	24.04	8 964	26.76	1 391-	15.52-
76800000 AUTRES PROD.FINANCIERS	7 573	24.04	8 964	26.76	1 391-	15.52-

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2015 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	%
RESULTAT COURANT	14 054	44.62	28 032-	83.68-	42 086	150.14
PRODUITS EXCEPTIONNELS			6 880	20.54	6 880-	100.00-
77500000 PRODUITS CESS ELEM.CEDES			6 880	20.54	6 880-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	34	0.11	7 068	21.10	7 034-	99.52-
67500000 VAL.NET.COMPT.ELEM.CEDES			7 000	20.90	7 000-	100.00-
67800000 CHARGES EXCEPTIONNELLES S/ OPE	34	0.11	68	0.20	34-	50.00-
RESULTAT EXCEPTIONNEL	34-	0.11-	188-	0.56-	154	81.91
RESULTAT NET	14 020	44.51	28 220-	84.24-	42 240	149.68

Copie certifiée conforme à l'original

Société HFC

564 ROUTE DE BOURGOIN

38460 PANOSSAS

COMPTES ANNUELS

GB CONSULTANTS
65A BOULEVARD DES ALPES

38240 MEYLAN
04.76.51.86.30.

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Société HFC
564 ROUTE DE BOURGOIN
38460 PANOSSAS

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	733 590.51 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	31 500.00 Euros
- Résultat net comptable,	14 019.89 Euros

Fait à MEYLAN
Le 24/03/2017

BOZZI NATHALIE

Société HFC

564 ROUTE DE BOURGOIN

38460 PANOSSAS

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2016

	Pages
- Attestation des comptes	1
COMPTES ANNUELS	
- Compte de résultat	2 et 3
- Bilan actif-passif	4 et 5
- Annexe	6 à 11
- Détail Compte de résultat	12 et 13
- Détail des comptes bilan actif passif	14 et 15
DOSSIER FISCAL	
- Liasses 2033-A à 2033-G	16 à 22
- Liasse 2065	23 et 24
DOSSIER DE GESTION	
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	25 et 26

Copie certifiée conforme à l'original

GB CONSULTANTS
65A BOULEVARD DES ALPES

38240 MEYLAN
04.76.51.86.30.

HFC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 856.001,00 Euros
Siège social : 564 route de Bourgoin
38460 PANOSSAS
483 077 202 – RCS VIENNE

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 avril 2017

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 223-19 du Code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Une ou plusieurs conventions visées à cet article ont été conclues, au titre de l'exercice écoulé, dont les caractéristiques sont les suivantes :

CONVENTION ENTRE LA SARL HFC ET MONSIEUR FREDERIC CUILLERET

* Existence d'un compte courant au nom de Monsieur Frédéric CUILLERET qui s'élève au jour de la clôture à la somme de 22980,00Euros.

Etant ici précisé que Monsieur Frédéric CUILLERET est gérant associé de la Société HFC.

CONVENTIONS ENTRE LA SARL HFC ET LA SARL E.N.T.P.R.

* Refacturation de prestations par la Société HFC à la SARL E.N.T.P.R. pour un montant de 31500 Euros HT, non réglée le 31 Décembre 2016.

Etant ici précisé que Monsieur Frédéric CUILLERET, gérant associé de la Société HFC, était également associé de la SARL E.N.T.P.R..

LA GERANCE

HFC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 856.001,00 Euros
Siège social : 564 route de Bourgoin
38460 PANOSSAS
483 077 202 – RCS VIENNE

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 18 avril 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Compte tenu de la conjoncture actuelle, la Société entend maintenir son activité.

- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2016, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

RESULTATS – AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 31500 Euros contre 33500 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5.97%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 5059 Euros contre 41510 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -87.81%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à -447 Euros contre 4361 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -110.25%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 10 000 Euros contre 10 000 Euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 3786 Euros contre 6106 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -37.99%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 6481 Euros contre - 36996 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 117.52%.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 14054 Euros contre - 28032 Euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat exceptionnel de – 34 Euros, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se traduit par un bénéfice de 14020 Euros.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 14020 Euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	14020 Euros

En totalité au compte « Report à nouveau ».

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

- Dépenses non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

GERANCE ET CONTROLE DE LA SOCIETE

- Rémunération du gérant.

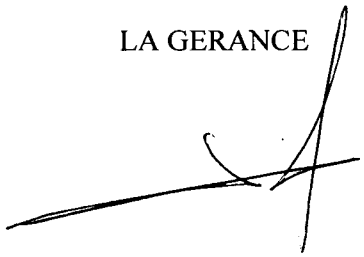
Nous vous proposons aussi de bien vouloir fixer la rémunération du gérant.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



HFC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 856.001,00 Euros
Siège social : 564 route de Bourgoin
38460 PANOSSAS
483 077 202 – RCS VIENNE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 18 avril 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,

Le 18 avril

A PANOSSAS

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée dénommée HFC au capital de 856.001,00 Euros divisé en 856.001 parts sociales de 1 Euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Frédéric CUILLERET,
propriétaire de 856 000 parts,
numérotées de 1 à 856.000 incluses,
Ci..... 856.000 parts

- Madame Valérie CUILLERET,
propriétaire de 1 part,
numérotée 856.001,
Ci..... 1 part

Total des parts représentées 856.001 parts
Soit la totalité du capital social.

Les associés présents possédant ainsi 856.001 parts sociales, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mr Frédéric CUILLERET en sa qualité de gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération du gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2015,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4° du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 14020 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 14020 Euros

- En totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre Mr Frédéric CUILLERET et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Ladite convention concerne Mr Frédéric CUILLERET, gérant associé de la Société HFC.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité, étant observé que Mr Frédéric CUILLERET n'a pas pris part au vote.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre la société ENTPR et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte et approuve la rémunération perçue par Mr Frédéric CUILLERET en sa qualité de gérant associé de la Société, au titre de l'exercice écoulé, qui s'élève à la somme nette de 10000,00 Euros.

L'Assemblée Générale prend acte et approuve les cotisations personnelles de l'exploitant, au titre de l'exercice écoulé, qui s'élève à la somme totale de 7121 Euros, savoir :

- Cotisations obligatoires TNS, pour un montant de 4196,00 Euros.
- Cotisations facultatives, pour un montant de 2925,00 Euros.

L'Assemblée Générale décide de reconduire la rémunération de Mr Frédéric CUILLERET en sa qualité de gérant associé, pour l'exercice en cours, à la somme de 10.000,00 Euros, outre la prise en charge par la Société des cotisations personnelles de l'exploitant.

En outre, il pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

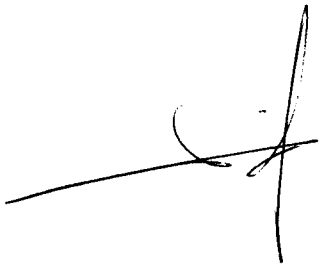
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un original de ce procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, LA SEANCE EST LEVEE à 12 heures

DE TOUT CE QUE DESSUS, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le gérant, le Président de séance et les associés ou leurs mandataires.

Monsieur Frédéric CUILLERET
Gérant associé



Madame Valérie CUILLERET
Associée



H.F.C.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 856001,00 Euros
Siège social : 564, Route de Bourgoin
38460 PANOSSAS
483 077 202 – RCS VIENNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 18 avril 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à 14020 Euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 14020,00 Euros

En totalité au compte « Report à nouveau ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 avril 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance